

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Secrétariat général

Arrêté du 6 octobre 2010 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat

NOR : DEVK1025813A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 91-1067 du 14 octobre 1991 modifié portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2001 modifié fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2008 modifiant l'arrêté du 20 décembre 2001 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire dans certains services centraux et assimilés du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;

Vu l'arrêté du 16 juillet 2009 fixant la répartition de l'enveloppe d'emplois et de points de nouvelle bonification indiciaire dans les services centraux et assimilés du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour ;

Vu l'avis du comité technique paritaire spécial de la délégation à la sécurité et à la circulation routières en date du 11 juin 2010,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont retirés, à effet du 11 juillet 2008, et conformément à l'annexe I au présent arrêté, les emplois et les points de nouvelle bonification indiciaire de l'enveloppe attribuée, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, à la délégation à la sécurité et à la circulation routières, conformément à l'article 2 de l'arrêté du 13 mai 2008 susvisé et son annexe.

Article 2

La liste des emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, au sein la délégation à la sécurité et à la circulation routières, est fixée à effet du 11 juillet 2008 par l'annexe II au présent arrêté.

Article 3

Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Fait à Paris, le 6 octobre 2010.

Pour le ministre d'État et par délégation :
La directrice des ressources humaines,
H. EYSSARTIER

ANNEXE I

Liste des emplois et des points de nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, retirés de l'enveloppe attribuée à la délégation et à la circulation routières, conformément à l'article 2 de l'arrêté du 13 mai 2008 et son annexe, à effet du 11 juillet 2008.

Catégorie	Nombre emplois	Nombre de points attribués	Désignation de l'emploi	Service ou sous-direction	
A	1	37	Chef de bureau	Bureau de la législation et du contentieux - IC3	Sous-direction de l'action interministérielle et de la communication
A	1	37	Chef de bureau	Bureau de l'animation de la politique éducative - ER3	Sous-direction de l'éducation routière
A	1	37	Chef de bureau	Bureau des finances - ATR 1	Sous-direction des actions transversales et des ressources
A	1	37	Chef de bureau	Bureau du permis de conduire - ER2	Sous-direction de l'éducation routière
A	1	36	Chef de bureau	Bureau de l'informatique et des réseaux - ATR2	Sous-direction des actions transversales et des ressources
A	1	28	Chef de bureau	Bureau des ressources humaines et des moyens - ATR3	Sous-direction des actions transversales et des ressources
A	1	26	Chef de bureau	Bureau gestion-production-diffusion - IC6	Sous-direction de l'action interministérielle et de la communication
A	1	26	Adjoint au chef du bureau	Bureau des finances - ATR 1	Sous-direction des actions transversales et des ressources
A	1	26	Chargé de mission LOLF		CM
A	1	26	Adjoint au chef du bureau	Bureau de l'éducation à la conduite et à la sécurité routière - ER1	Sous-direction de l'éducation routière
A	1	20	Chargé d'études	Bureau de l'éducation à la conduite et à la sécurité routière - ER1	Sous-direction de l'éducation routière
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Bureau de la législation et du contentieux - IC3	Sous-direction de l'action interministérielle et de la communication
A	1	20	Chargé d'études	Observatoire national interministériel de la sécurité routière	
A	1	20	Conseiller gestion et management	Sous-direction des actions transversales et des ressources	
Sous-Total A	14	396			
B	1	15	Chargé du pôle des marchés	Bureau des finances - ATR 1	Sous-direction des actions transversales et des ressources
B	1	15	Chargé de la gestion des catégories A, des primes et des effectifs	Bureau des ressources humaines et des moyens - ATR3	Sous-direction des actions transversales et des ressources
B	1	15	Chargé d'études juridiques	Bureau de la législation et du contentieux - IC3	Sous-direction de l'action interministérielle et de la communication
B	1	15	Chargé de l'organisation des salons et manifestations	Bureau campagnes nationales et événements - IC5	Sous-direction de l'action interministérielle et de la communication
B	1	15	Chargé de la cellule des aspects techniques du permis de conduire	Bureau du permis de conduire - ER2	Sous-direction de l'éducation routière
Sous-total B	5	75			
C	1	10	Personne ressource "accord"	Bureau des finances - ATR 1	Sous-direction des actions transversales et des ressources
Sous-total C	1	10			
Total ABC	20	481			

ANNEXE II

Liste des emplois et des points de nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières, à effet du 11 juillet 2008.

Catégorie	Nombre emplois	Nombre de points attribués	Désignation de l'emploi	Service ou sous-direction	
A	1	37	Chef de bureau	Bureau de la législation et de la réglementation - AI3	Sous-direction de l'action interministérielle
A	1	37	Chef de bureau	Bureau de l'animation de la politique éducative - ER3	Sous-direction de l'éducation routière
A	1	37	Chef de bureau	Bureau des finances - ATR1	Sous-direction des actions transversales et des ressources
A	1	37	Chef de bureau	Bureau du permis de conduire - ER2	Sous-direction de l'éducation routière
A	1	36	Chef de bureau	Bureau de l'informatique et des réseaux - ATR2	Sous-direction des actions transversales et des ressources
A	1	28	Chef de bureau	Bureau des ressources humaines et de la logistique - ATR3	Sous-direction des actions transversales et des ressources
A	1	26	Chef de bureau	Bureau gestion-production-diffusion - CI4	Département de la communication et de l'information
A	1	26	Adjoint au chef de bureau	Bureau de l'éducation à la conduite et à la sécurité routière - ER1	Sous-direction de l'éducation routière
A	1	20	Responsable du pôle suivi des établissements d'enseignement et de formation	Bureau de l'éducation à la conduite et à la sécurité routière - ER1	Sous-direction de l'éducation routière
A	1	20	Adjoint au chef de bureau et chargé d'études juridiques	Bureau de la législation et de la réglementation - AI3	Sous-direction de l'action interministérielle
A	1	20	Chargé d'études à l'observatoire national interministériel de sécurité routière	Observatoire national interministériel de sécurité routière	
A	1	20	Conseiller en gestion et management	Sous-direction des actions transversales et des ressources	
A	1	35	Chef de bureau	Bureau de l'éducation à la conduite et à la sécurité routière - ER1	Sous-direction de l'éducation routière
sous-total A	13	379			
B	1	15	Chargé d'études marchés publics	Bureau des finances - ATR1	Sous-direction des actions transversales et des ressources
B	1	15	Adjoint au chef de bureau pour la fonction personnel	Bureau des ressources humaines et de la logistique - ATR3	Sous-direction des actions transversales et des ressources
B	1	15	Chargé d'études juridiques	Bureau de la législation et de la réglementation - AI3	Sous-direction de l'action interministérielle
B	1	15	Chargé des campagnes et des études	Bureau campagnes nationales et événements - CI2	Département de la communication et de l'information
B	1	15	Assistant au chef de la section réglementation technique du permis de conduire	Bureau du permis de conduire - ER2	Sous-direction de l'éducation routière
sous-total B	5	75			
C	1	10	Assistant pôle national de diffusion	Bureau de l'informatique et des réseaux - ATR2	Sous-direction des actions transversales et des ressources
sous-total C	1	10			
Total ABC	19	464			